

Le 3 mai 2023

Monsieur Joanny Lambert 12 rue de la mussotrie Rouillon 72700 France

Numéro de référence individuel : 30050046 Numéro de demande : A0000011506

Objet : Acceptation de votre demande de sélection permanente

Monsieur,

Nous vous informons que votre demande de sélection permanente a été acceptée. Votre Certificat de sélection du Québec (CSQ) et celui de chacun des membres de votre famille, s'il y a lieu, sont déposés dans la section Mon dossier.

Ces certificats sont valides pour une durée de 24 mois. Vous devez présenter une demande de résidence permanente auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) avant l'expiration de ce délai. Votre CSQ demeure valide jusqu'à ce qu'une décision relative à votre demande de résidence permanente ait été rendue par IRCC.

Si vous aviez déjà reçu des certificats de sélection du Québec à l'égard de cette demande, ces certificats ne sont désormais plus valides.

Le Ministère vous propose Accompagnement Québec, un service gratuit pour faciliter votre intégration au Québec. Commencez à préparer dès maintenant votre installation dans une région du Québec, en français. À partir de votre compte Arrima inscrivez-vous en cliquant sur *Créer un nouveau dossier* et en choisissant l'option Accompagnement Québec. Complétez ensuite les informations demandées. https://arrima.immigration-quebec.gouv.qc.ca/aiguillage/

Nous vous invitons à consulter la page Après avoir obtenu votre Certificat de sélection du Québec sur le site Québec.ca. Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires pour préparer votre arrivée et votre intégration au Québec (accès aux cours de français en ligne ou chez un partenaire du ministère à l'étranger, au service d'intégration en ligne et informations sur la reconnaissance des compétences auprès de Qualifications Québec) ainsi que des références utiles sur les services de placement et de francisation.

Dossier No : A0000011506 Réf. Individuelle 30050046

Si vous arrivez au Québec par un vol international à destination de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau entre 11 heures du matin et minuit, vous pourrez, une fois vos formalités d'immigration terminées, vous présenter au bureau d'accueil du Québec. Un préposé vous proposera de prendre un rendez-vous avec un agent d'aide à l'intégration. Celui-ci établira votre plan d'action individualisé et vous orientera vers les ressources appropriées à vos besoins.

Nous espérons que vous donnerez suite à votre projet d'immigration. Si toutefois vous y renoncez, veuillez nous en aviser par écrit et joindre à votre envoi la fiche d'accompagnement qui se trouve dans la section Mon dossier.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Luc Bernard Directeur de l'immigration des travailleurs qualifiés